



# Lè z'Ecové et Lè Potai

Les échos et les potins

N° 11 déc. 07

## EDITORIAL

Le 7 décembre dernier, à l'invitation des Autorités communales, ce ne sont pas moins de 55 personnes qui ont participé à la réception organisée à l'occasion de l'accession au Grand conseil vaudois de notre concitoyen José Durussel. Après le message de la représentante du Conseil d'Etat, Madame Pierrette Roulet-Grin, Préfète, Monsieur Jean-Pierre Grin, ancien Député et nouvel élu au Conseil national a apporté ses encouragements à notre nouveau Député et relaté ses premières heures passées sous la coupole du Parlement fédéral. Si le soussigné a eu l'honneur de clore cette partie oratoire en apportant les félicitations des Autorités communales au nouvel élu, c'est le Président du Conseil général Monsieur Rémy Pasche, qui par des mots pleins de sagesse, avait ouvert les feux de la partie oratoire et conduit cette dernière de main de maître.

Au moment où un citoyen de notre commune siège au sein du Législatif vaudois, entre en vigueur une disposition voulue par la Constituante lors de révision de la Constitution cantonale, et approuvée par le Grand conseil: le nouveau découpage territorial du canton. Le district d'Yverdon est mort, notre commune fera partie dès le 1er janvier 2008 du district "Jura-Nord-vaudois". Cette nouvelle organisation ne va pas changer grand chose pour les habitants de notre commune. En effet, Yverdon-les-Bains restant le centre de cette nouvelle entité, les Services de l'Etat auxquels tout un chacun a recourt un jour ou l'autre, restent en place dans la cité thermale.

Madame Pierrette Roulet-Grin, Préfet-répondant du nouveau district auprès du Conseil d'Etat, reste l'interlocuteur des Autorités communales de Rovray, Madame Evelyne Voutaz sera celui des communes de la Vallée de Joux et de l'ancien district d'Orbe, tandis que Monsieur Albert Banderet le reste pour les communes de l'ancien district de Grandson et le devient pour quelques communes de l'ancien district d'Yverdon situées à l'ouest de celui-ci.

Au niveau local, les travaux de rénovation de l'appartement du bâtiment communal de Rovray vont bon train et les délais prévus seront respectés. Suite à l'approbation par le Conseil général du crédit d'investissement pour la restauration complète du bâtiment communal d'Arriessous, les premiers coups de pioche seront donnés au début de l'an prochain. Période à laquelle Arriessous verra une partie de la Grand-Rue éventrée, afin de permettre le changement d'un tronçon de la conduite principale d'eau potable datant de la période de construction du réseau, soit 1935 - 37.

En cette fin d'année, la Municipalité remercie chaleureusement les membres du Conseil général pour leur participation assidue aux séances, et adresse un merci particulier aux différentes commissions qui, par le sérieux de leur travail, sont une aide précieuse pour l'Exécutif. Elle profite également de rappeler que tout citoyen ou citoyenne, peut devenir membre du législatif, et qu'il suffit de faire part de ce souhait au Président avant la séance pour être assermenté.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous adressons nos meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Pour la Municipalité: André Gallandat, Syndic



José Durussel, Député

# Qualité de l'eau potable en 2007

## Provenance

*Arrissoules* : réseau ARRIBRU

*Rovray* : source communale

## Désinfection

*Arrissoules* : traitement partiel (chloration)

*Rovray* : pas de traitement

## Contrôles sanitaires

*Arrissoules et Rovray* : par le laboratoire cantonal vaudois

## Paramètres physiques et chimiques

<i>Arrissoules</i>		<i>Rovray</i>	
pH	7.9	pH	7.8
Conductivité à 20°C (uS/cm)	507	Conductivité à 20°C (uS/cm)	722
Turbidité (UT/F)	0.2	Turbidité (UT/F)	0.3
Dureté totale (°F)	29.4	Dureté totale (°F)	42.5
Dureté carbonatée (°F)	25.2	Dureté carbonatée (°F)	33.2
Calcium (mg Ca/l)	87	Calcium (mg Ca/l)	139
Magnésium (mg Mg/l)	18.8	Magnésium (mg Mg/l)	18.9
Sodium (mg Na/l)	7.3	Sodium (mg Na/l)	7.5
Potassium (mg K/l)	1.8	Potassium (mg K/l)	1.3
Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	308	Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	406
Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	19.8	Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	22.0
Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l) seuil de tolérance 40 mg/l	14.7	Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l) (seuil de tolérance 40 mg/l)	43.0
Chlorure (mg Cl/l)	11.3	Chlorure (mg Cl/l)	28.0
Oxydabilité	1.9	Oxydabilité	1.1
Carbone organique total (mg C/l)	1.0	Carbone organique total (mg C/l)	0.8
Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.000	Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.000
Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0.000	Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0.000
Orthophosphate (mg PO <sub>4</sub> /l)	0.010	Orthophosphate (mg PO <sub>4</sub> /l)	0.010

## Conclusions

L'eau distribuée à Arrissoules et Rovray était conforme aux normes en vigueur.

Celle de Rovray présentant cependant une teneur en nitrates dépassant la norme,

**elle est déconseillée pour la préparation des biberons pour nourrissons.**

Eau assez dure à Arrissoules et très dure à Rovray.

## Pour nous contacter

Bureau communal de Rovray Tél. 024/430.20.13

## Recommandations pour une bonne utilisation de l'eau potable

- Après quelques jours d'absence, il faut purger les conduites quelques instants avant de boire l'eau.
- Il faut consommer l'eau du réseau d'eau froide uniquement, celle-ci peut être stockée au frais dans un récipient fermé jusqu'à 24 heures.



La commune, à l'instar des communes voisines, ayant signé une convention avec la société des Carabiniers de la Menthue, nous invitons les amateurs de tir à exercer leur passion au stand de Bioley-Magnoux.

## Votations-élections



Suite à la transformation de l'ancien collège d'Arrissoules, la boîte pour les enveloppes de vote, uniquement, est déplacée sous l'arrêt du bus. Pour rappel, une boîte est également à disposition au rez de chaussée de la Maison de commune de Rovray.

## Salle communale de Rovray

Location chez Jacques-Olivier Gallandat, Rue Principale, 1463 Rovray, 024/430.18.78.

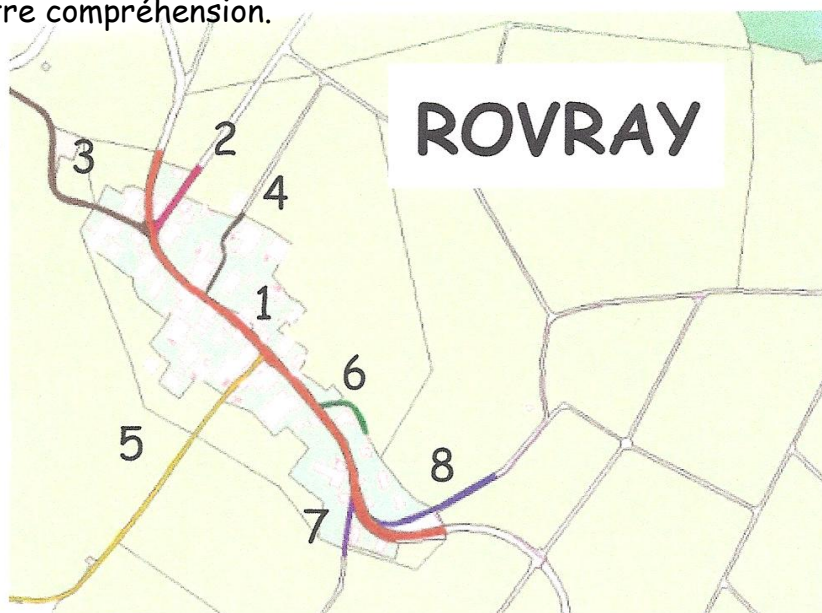
### Tarif actuel

Tarif de base, y compris 10 personnes	Fr. 35.00
Puis par personne supplémentaire	Fr. 1.50
Manifestations importantes, lotos, ...	Fr. 100.00
Four, avec WC	Fr. 30.00

## Répertoire des rues

Suite à une demande du service cantonal de l'information sur le territoire, nous avons dû changer le nom de la Grand-Rue du village de Rovray. Celle-ci devient : Rue Principale. Merci pour votre compréhension.

- 1 Rue Principale
- 2 Route d'Arrissoules
- 3 Chemin du Laviau
- 4 Chemin du Cart
- 5 En Vy
- 6 La Pièce du For
- 7 Poyet Devant
- 8 Chemin du Signal



## Administration communale

Recensement des chiens au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Merci d'annoncer vos chiens au greffe municipal d'ici le 31.01.2008.



Le bureau communal sera fermé les lundis 24 et 31 décembre.  
Tél. 024/430.20.13, Fax 024/430.20.78, E-mail [commune@rovray.ch](mailto:commune@rovray.ch)

Merci pour votre compréhension et bonnes Fêtes de fin d'année.



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

A Arrissoules: --

A Rovray: Hug Marianne

Départ :

D' Arrissoules : Chamot Philippe et Maria

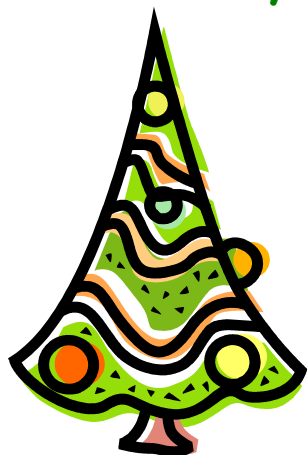
De Rovray : --

Décès : Gallandat Louis le 5 août 07

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils ont l'obligation d'annoncer les arrivées et les départs de leurs locataires au greffe municipal dans les 10 jours.

## BAR DE NOEL

La jeunesse organise son traditionnel bar de Noël le samedi 22 décembre à Rovray



**FETE DE NOEL**  
A l'église de Rovray  
le dimanche 23 décembre à 20h<sup>00</sup>

suivie d'une collation à la salle du collège.